

Méthodologie du recueil Système d'information national Services de soins infirmiers à domicile (SI-2SID) 2023

Mars 2023

Ordre du jour

- 1. Contexte et objectifs**
- 2. Périmètre**
- 3. Calendrier**
- 4. Mise en place du recueil SI-2SID au sein de votre SSIAD ou SPASAD**
- 5. Outils informatiques développés pour le recueil SI-2SID**
- 6. Données à recueillir**
- 7. Support et accompagnement des SSIAD et des SPASAD**

1. Contexte et objectifs

Contexte et objectifs

L'ATIH en bref

L'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) fondée en 2000 est :

un établissement public de l'État à caractère administratif

placé sous la tutelle des Ministres chargés de la santé, des affaires sociales et de la sécurité sociale

- le siège de l'agence se trouve à Lyon
- une antenne est installée à Paris

L'ATIH est un pôle d'expertise chargé de :

la collecte, l'hébergement et l'analyse de l'activité médico-économique des établissements de santé

la gestion technique des dispositifs de financement des établissements

la réalisation d'études sur les coûts des établissements

l'élaboration et la maintenance des nomenclatures de santé

Le décret du 08 juillet 2015 a élargi le périmètre d'intervention de l'agence au secteur des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Contexte et objectifs

Mesure de coûts 2018

- En 2017, la DGCS et la CNSA, ont missionné l'ATIHI pour la réalisation d'une étude de mesure de coûts portant sur les SSIAD et le volet soins des SPASAD, sur la base d'un échantillon de structures volontaires.
- L'étude a donné lieu à un premier traitement qui a permis :
 - d'obtenir une première connaissance des coûts et de l'activité des structures SSIAD et SPASAD,
 - de mesurer les coûts et l'activité constatée de ces structures dans une logique d'analyse des données de coûts et d'activité.

Contexte et objectifs

Recueil national 2021

- En 2021, un second recueil de données, a été conduit par l'ATI, sur le premier semestre, ouvert à l'ensemble des structures SSIAD et SPASAD volontaires.
- Ce recueil de données individuelles relatives aux personnes accompagnées par les SSIAD et les SPASAD a permis :
 - de soutenir les analyses et la réflexion,
 - ayant pour objectif le calibrage d'un nouveau modèle tarifaire de l'allocation de ressources de ces structures,
 - et tenant compte des caractéristiques de leurs usagers et favorisant la prise en charge des usagers dépendants.

Contexte et objectifs

Recueil SI-2SID 2022

- Un nouveau recueil, dénommé « système d'information services de soins infirmiers à domicile » (SI-2SID), à caractère **obligatoire**, est conduit depuis 2022.
 - L'ensemble des Directeurs de SSIAD et SPASAD en a été informé par un courrier de la DGCS en date du 9 mai 2022.
- La mise en œuvre du recueil SI-2SID 2022 a été confiée à l'ATIH, avec pour finalités de :
 - recueillir des données complémentaires à celles de la mesure de coûts 2018 et au recueil national 2021,
 - finaliser la réflexion sur les nouvelles modalités de tarification des services délivrant des prestations de soins infirmiers à domicile, en tenant compte notamment du niveau de perte d'autonomie et des besoins de soins des personnes accompagnées,
 - calculer les dotations 2023 de l'ensemble des services selon ces nouvelles modalités,
 - réaliser des statistiques et des études sur l'activité et le coût de ces services.

Contexte et objectifs

Recueil SI-2SID 2023

- En **2023**, une **nouvelle campagne** du Recueil SI-2SID, de nouveau à **caractère obligatoire**, est confiée à l'ATI.H.
- L'objectif est de :
 - calculer les forfaits globaux de soins pour l'allocation budgétaire 2024 (mise à jour du forfait global de soins projeté pour 2027 sur la base de l'activité 2023, calcul du forfait global de soins 2024)

2. Périmètre

Périmètre

Structures concernées

- Le recueil SI-2SID, qui revêt un **caractère obligatoire**, porte sur l'ensemble des services proposant des prestations de soins infirmiers à domicile mentionnés au 1° de l'article L. 313-1-3 du code de l'action sociale et des familles :
 - Les **Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)**,
 - Les **Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)**, ces services devant isoler les données relatives à l'activité soins à domicile,
 - **Soit 1965 SSIAD et 197 SPASAD (source Finess 10.02.2022)**
- **Sont exclues du recueil :**
 - Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA)
 - Les équipes maladies neuro-dégénératives (MND)

3. Calendrier

○ Informations sur la méthodologie et les outils informatiques

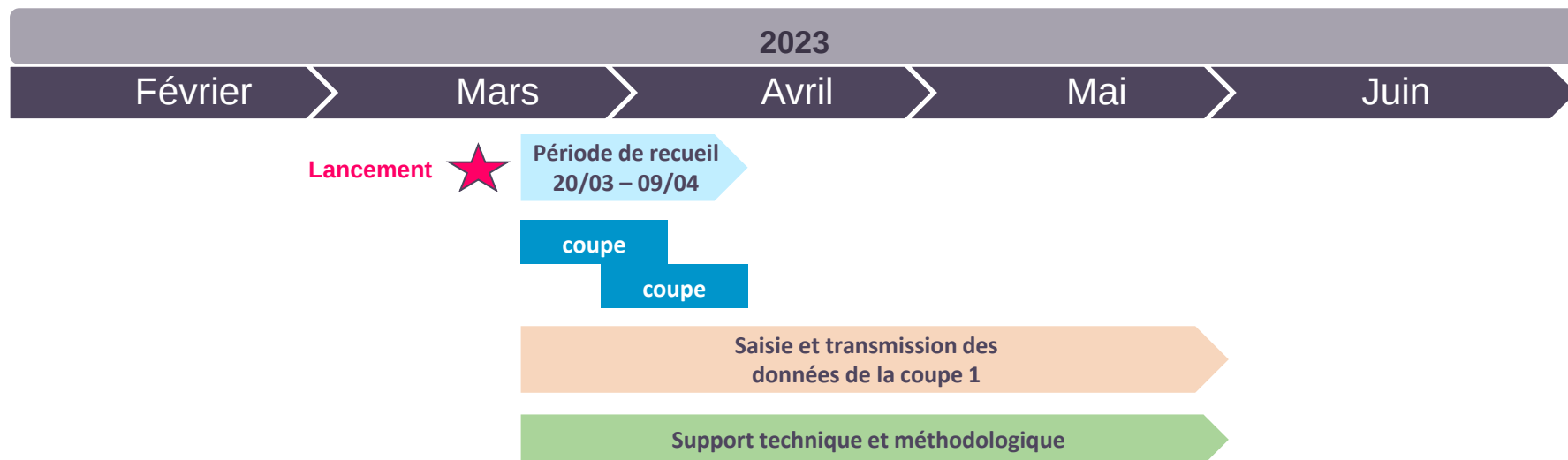
- De courtes vidéos de présentation de la méthodologie et de démonstration des outils informatiques sont mises à disposition des SSIAD et SPASAD, sur la page dédiée au [recueil SI-2SID 2023](#), sur le site internet de l'ATIH.

○ Modalités de recueil des données d'activité

- Une coupe à réaliser sur 14 jours calendaires consécutifs
- Pour plus de flexibilité, 2 périodes possibles parmi une plage de périodes définies :
 - du 20 mars au 2 avril 2023
 - ou du 27 mars au 9 avril 2023

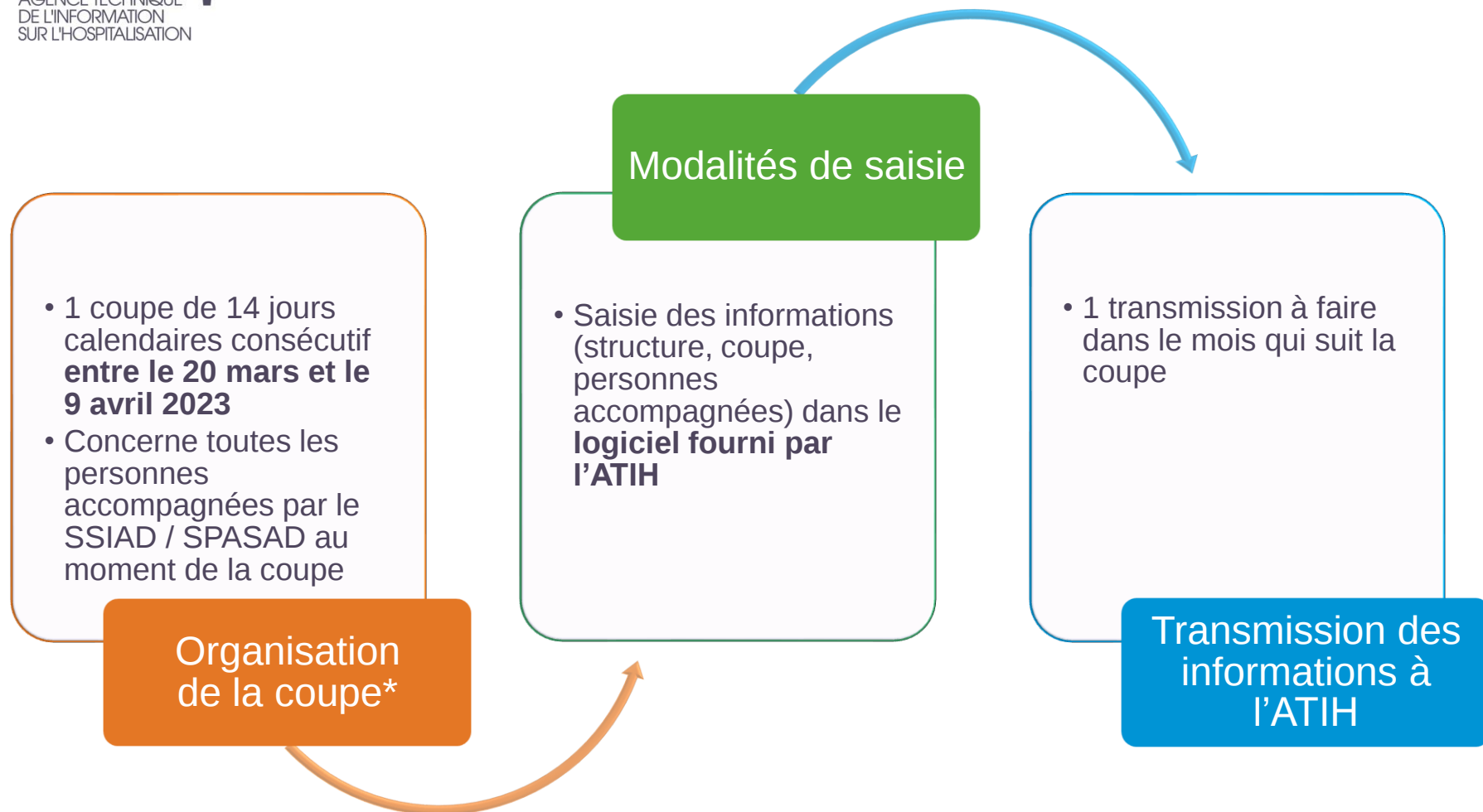
Calendrier

Rétroplanning général du recueil



Calendrier

Processus de recueil et transmission



* Coupe : une coupe correspond à une « photographie » des personnes accompagnées sur une période donnée.

Calendrier

Calendrier de recueil et de transmission

Période de recueil 2023	Recueil des données dans le logiciel RAMSECE-SSIAD	Transmission sur la plateforme e-SSIAD	
		1ere transmission préconisée	Période d'ouverture de la plateforme e-SSIAD
COUPE 1	20-mars 02-avr 27-mars 09-avr	09 mai 2023	3 avril au 31 mai 2023



Préconisations : effectuer une première transmission des données autour du 9 mai, afin de se laisser du temps pour analyser les tableaux de contrôle, et le cas échéant, effectuer les corrections éventuelles et retransmettre les données modifiées

4. Mise en place du recueil SI-2SID au sein de votre SSIAD ou SPASAD

Exemples d'étapes de mise en œuvre

1^{ère} quinzaine
de mars 2023

1^{ère} étape :
Préparer votre
participation au recueil

Lecture du guide méthodologique du recueil SI-2SID 2023 pour évaluer la charge de travail et le personnel à mobiliser dans le recueil des informations des usagers lors de la coupe de 14 jours consécutifs à réaliser entre le 20 mars et le 9 avril 2023 :

- données descriptives des personnes accompagnées
- données relatives à la structure et à la coupe

1^{ère} quinzaine
de mars 2023

2^{ème} étape :
Communiquer et
préparer le recueil

Réunion d'information avec l'ensemble du personnel (qu'est-ce que ce recueil obligatoire, objectifs, méthodologie, etc.).

Déterminer les tâches de chacun dans le SSIAD, le SPASAD ou au sein de l'organisme gestionnaire

Mise en place d'un rétro planning :
- choix des semaines de coupe
- livrables de l'étude

2^{ème} quinzaine
de mars 2023

3^{ème} étape :
Mise en œuvre du projet

Les étapes 1 et 2 du projet ont été mises en place

Prendre connaissance des courtes vidéos d'information mis à disposition des SSIAD et des SPASAD sur la page dédiée au recueil SI-2SID du site internet de l'ATIH

Recueil de la coupe :
- du 20 mars au 2 avril 2023
- ou du 27 mars au 9 avril 2023

Exemples d'étapes de mise en œuvre

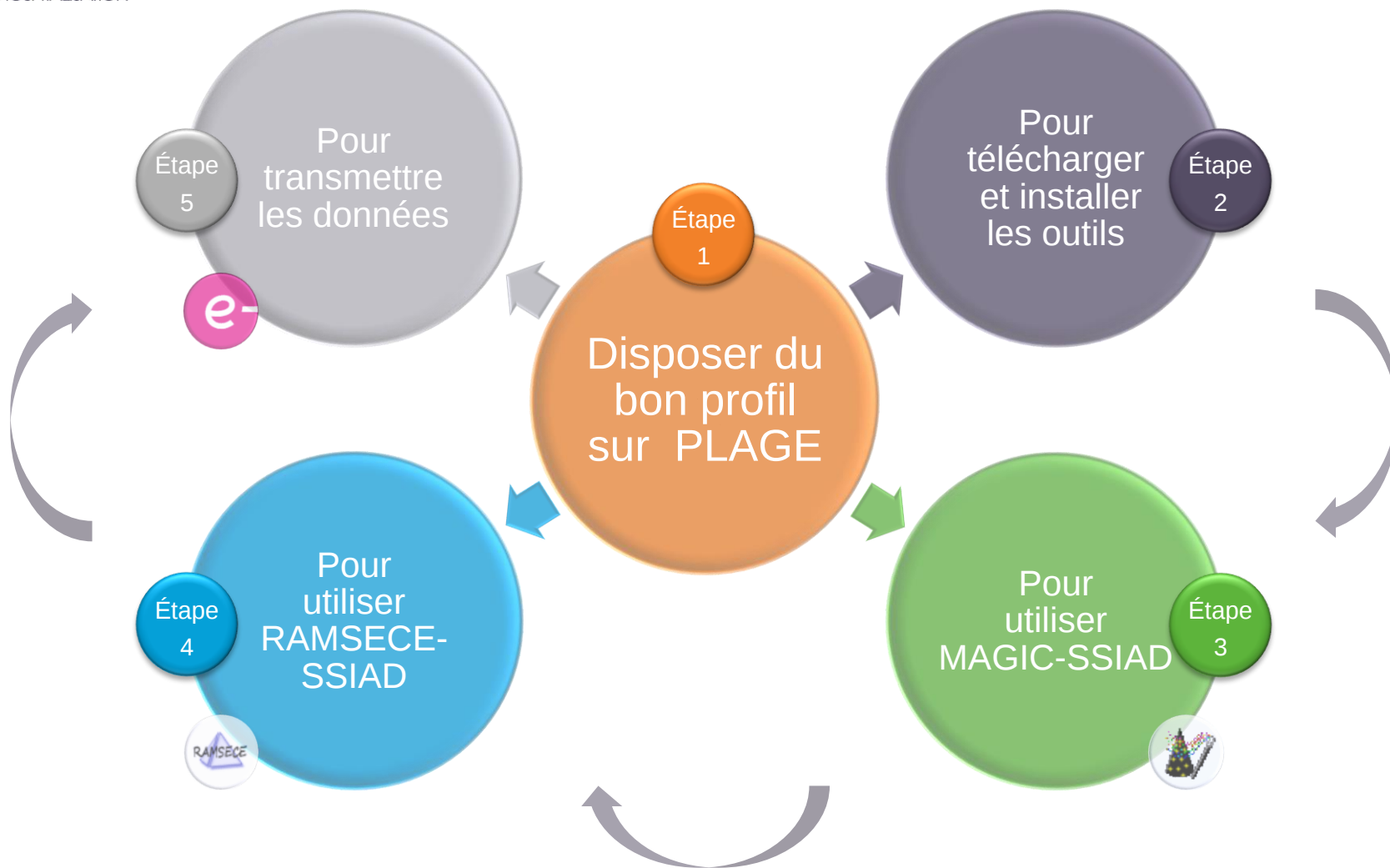
Ce qu'il faut retenir

- Mettre en place un groupe projet
- Communiquer et mobiliser ses équipes
- Expliquer l'organisation pratique aux équipes
- Identifier la (les) personne(s) responsable(s) de la saisie des données dans le logiciel de recueil RAMSECE-SSIAD et prévoir de lui (leur) dégager le temps suffisant à l'issue des coupes

5. Outils informatiques développés pour le recueil SI-2SID

Outils informatiques

Prérequis informatiques



Outils informatiques

Quels sont les outils ?



MAGIC-SSIAD

- Logiciel de pseudonymisation permettant de relier les informations suivies par usager, sans possibilité de remonter jusqu'à l'identité des personnes concernées



RAMSECE-SSIAD

- Logiciel de recueil des informations suivies à l'usager



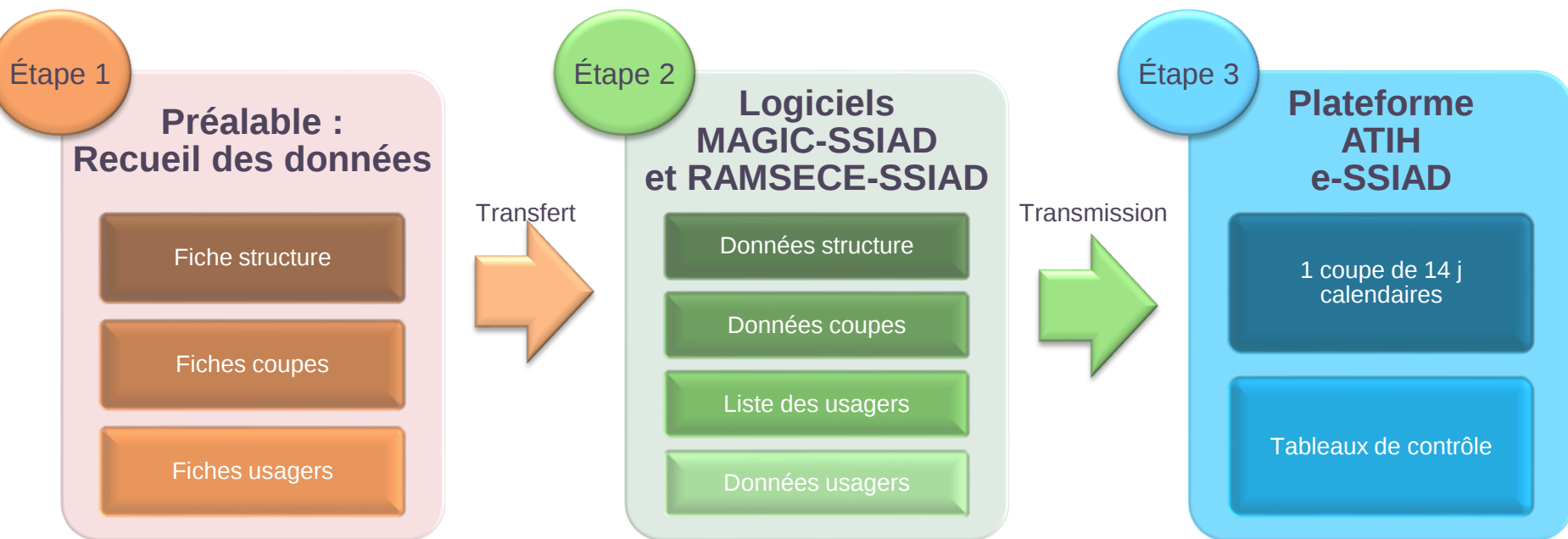
e-SSIAD

- Plateforme de transmission sécurisée pour le dépôt des données

Outils informatiques

Données : de la collecte à la transmission

○ Processus de recueil et de transmission pour chaque coupe :



Doc qui vous accompagne :
Manuel utilisateur MAGIC-SSIAD, Manuel utilisateur RAMSECE-SSIAD, Guide de la plateforme e-SSIAD

○ Voici les principales étapes à mettre en œuvre pour la coupe :

- 1) Sélectionnez la période sur laquelle vous allez recueillir les données :
 - du 20 mars au 2 avril 2023
 - ou du 27 mars au 9 avril 2023
- 2) Produire la liste des personnes accompagnées par votre SSIAD/SPASAD, à l'aide de MAGIC-SSIAD (fichier ano-ssiad.chif)
- 3) Importer cette liste dans RAMSECE-SSIAD (fichier ano-ssiad.chif)
- 4) Saisir les données du recueil dans Ramsece-Ssiad (fiche structure, fiche coupe, fiches individuelles de chaque usager ayant reçu au moins un soin pendant la période de coupe)
- 5) Procéder à la transmission des données sur la plateforme e-SSIAD (bouton [transmission] sur l'écran d'accueil)
- 6) A l'occasion de cette transmission, des tableaux de contrôle sont générés automatiquement.
- 7) Accéder aux tableaux de contrôle sur la plateforme e-SSIAD

○ Voici les principales étapes à mettre en œuvre pour la coupe (suite) :

- 8) Vérifier et contrôler la cohérence de vos données à partir des tableaux de contrôle
- 9) Réaliser les corrections éventuelles dans RAMSECE-SSIAD, et retransmettre sur la plateforme e-SSIAD
- 10) Valider définitivement vos données pour transmission à l'ATIH avant la date limite du 31 mai 2023

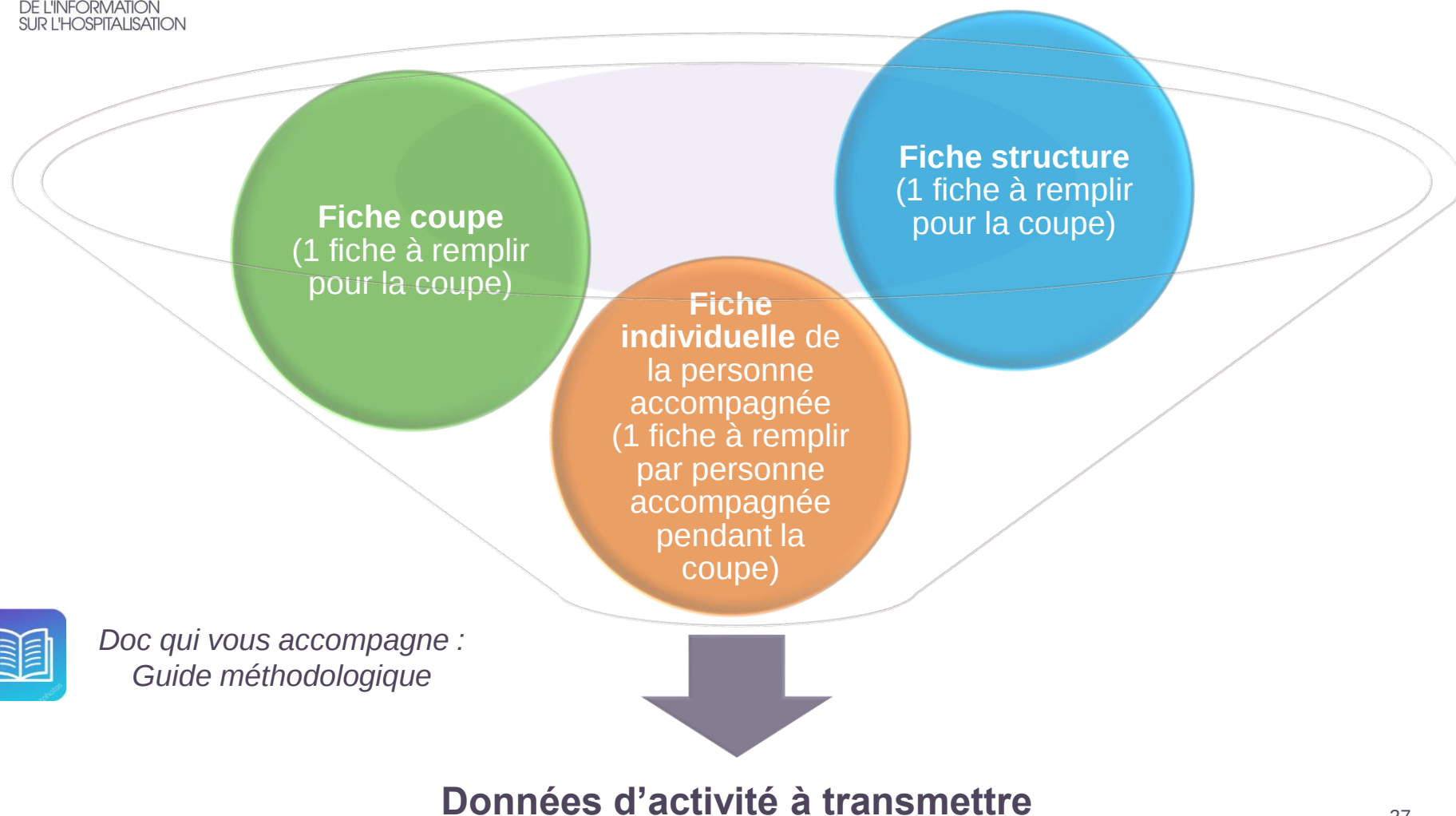
Outils informatiques

- **Les outils informatiques sont mis à disposition des SSIAD et SPASAD sur l'espace de téléchargement du site internet de l'ATIH :**
 - Magic-SSIAD 2023 : lien vers l'[espace de téléchargement](#)
 - Ramsece-SSIAD 2023 : lien vers l'[espace de téléchargement](#)
- Pour s'approprier leur utilisation, des enregistrements vidéos sont mis en ligne sur la page dédiée au recueil sur le site internet de l'ATIH :
 - [Site internet de l'ATIH | Recueil SI-2SID 2023](#)

6. Données à recueillir

Données à recueillir

Périmètre du recueil



Données à recueillir

Les différentes fiches

Fiche structure

- Lors de cette phase, l'utilisateur donne l'ensemble des variables nécessaires pour identifier et décrire la structure, sa capacité, sa zone d'intervention, ainsi que l'activité globale réalisée au cours de l'année.

Fiche coupe

- Lors de cette étape, l'utilisateur renseigne des informations relatives à sa structure, qui sont propres à chaque période de coupe, et qui peuvent de l'une à l'autre.

Fiche individuelle de la personne accompagnée

- Lors de cette phase, l'utilisateur complète l'ensemble des données nécessaires pour décrire l'usager.



Doc qui vous accompagne :

Manuel utilisateur MAGIC-SSIAD, Manuel utilisateur RAMSECE-SSIAD, Guide de la plateforme e-SSIAD

Données à recueillir

Informations sur la structure

Structure

- **Capacité installée** : nombre de places installées au 1^{er} mars 2023 (installée = places financées et autorisée = agrément) 
- Dont nombre de personnes âgées
- Dont nombre de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies ou d'affections chroniques
- **Zone d'intervention autorisée**
 - Liste des communes d'intervention
- **Autres infos**
 - Cumul des semaines-usagers* au cours de la période (se reporter au fichier excel mis à disposition pour le calcul) 

Données à recueillir

Informations sur la coupe

Coupe

- **Dates de la coupe**
- **Personnes accompagnées**
 - Nombre de personnes accompagnées présentes lors de la coupe (*usager ayant bénéficié d'au moins un soin pendant la période de recueil*) 
- **Personnel**
 - Salariés/intérimaires/agents présents lors des semaines de coupes : nombre de personnes rémunérées, hors ESA, hors MND, hors mises à disposition à l'extérieur du service, ayant réalisé au moins un soin pendant la période de recueil (*Les personnels assurant les remplacements sont pris en compte : CDD + CDI*) 
 - Personnel non salarié intervenant pour le SSIAD : nombre de libéraux ayant effectué une intervention sur la période de coupe
 - Statut du personnel (salariés/intérimaires/agents) : nombre de personnes relevant des conventions collectives listées

Données à recueillir

Informations sur la personne accompagnée

Fiche individuelle de la personne accompagnée

- **Identification**

- Date de naissance
- Sexe
- Typologie de la personne accompagnée
- Code postal et commune

- **Prise en charge**

- Date d'entrée administrative
- Date de sortie administrative

- **Motifs de la prise en charge**

- Indiquer chaque déficience présente chez l'usager et/ou soin dont il a bénéficié pendant la période de coupe

- **Soignants**

- Indiquer pour chaque catégorie de soignants, **salarié, intérimaire, agent ou libéral**, le **nombre total de passages** sur la période de coupe, **tous intervenants confondus**

- Préciser le nombre d'interventions conjointes

- **Données complémentaires pour les personnes de 60 ans et plus (Grille AGGIR)**

- **Données complémentaires pour les adultes de moins de 60 ans, ou atteints de pathologies ou affections chroniques**



7. Support et accompagnement des SSIAD et des SPASAD

Recueil SI-2SID 2023

Support et accompagnement

- L'ATIH met à la disposition des SSIAD et des SPASAD souhaitant obtenir des informations complémentaires sur les modalités de réponse à l'étude, les outils suivants :
- L'ensemble des informations disponibles et des outils mis à disposition seront repris sur une page dédiée au recueil sur le site internet de l'ATIH :
[Site internet de l'ATIH | Recueil SI-2SID 2023](#)
- **Support technique** / hotline au moyen d'une adresse courriel dédiée :
support@atih.sante.fr
- **Support méthodologique** au moyen d'une adresse courriel dédiée :
methodologie.ssiad@ymago-conseil.fr

Recueil SI-2SID 2023

Documentation mise à disposition

○ Les manuels et guides suivants seront mis à disposition des services, progressivement jusqu'à la semaine précédant le lancement de la collecte :

- 📖 Modèles de notes d'information (adultes/tuteurs et FALC)
- 📖 Guide méthodologique
- 📖 Fichier Excel d'aide au calcul du cumul des semaines-usagers
- 📖 Manuel utilisateur RAMSECE-SSIAD
- 📖 Formats d'import du logiciel RAMSECE-SSIAD
- 📖 Manuel utilisateur MAGIC-SSIAD
- 📖 Guide de la plateforme e-SSIAD
- 📖 Guide de lecture des tableaux de contrôle
- 📖 Table de correspondance codes postaux/codes Insee/communes

**Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr